

SUR MESURE POUR L'EMPLOI



Une approche intégrée du développement de compétences

LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES ADULTES EN NOUVELLE-ÉCOSSE : INVENTAIRES DES STRATÉGIES GOUVERNEMENTALES, DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES

**ENSEIGNEMENT ET FORMATION DES ADULTES – APPRENTISSAGE –
FORMATION PROFESSIONNELLE - EMPLOYABILITÉ**

Document préparé pour le RESDAC dans le cadre du projet

*Sur mesure pour l'emploi : une approche intégrée du développement des
compétences*

Septembre 2015

Conception et rédaction :

Isabelle Coutant et Donald Lurette

Recherche documentaire réalisée en collaboration avec le CDÉACF.

Canada Le RESDAC reçoit l'appui financier du gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) et de Patrimoine canadien.

Cette initiative est financée dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 :
éducation, immigration, communautés.

TABLE DES MATIÈRES

A.	LA FORMATION DES ADULTES.....	4
1.	ENTITÉS GOUVERNEMENTALES QUI ENCADRENT ET SUPPORTENT LA FORMATION AUX ADULTES : MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE.....	4
1.1.	ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE EN CHARGE DES SERVICES : L'ÉCOLE DE FORMATION DES ADULTES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE (NOVA SCOTIA SCHOOL FOR ADULT LEARNING - NSSAL).....	4
2.	STRUCTURES DE LIVRAISON DE SERVICES SUR LE TERRAIN POUR LA FORMATION AUX ADULTES.....	6
2.1)	ORGANISMES D'APPRENTISSAGE COMMUNAUTAIRES / COMMUNITY LEARNING ORGANIZATIONS (ÉQUIVALENT FRANCOPHONE : ÉQUIPE D'ALPHABÉTISATION NOUVELLE-ÉCOSSE).....	6
2.2)	ÉCOLES SECONDAIRES POUR ADULTES (ADULT HIGH SCHOOLS).....	6
2.3)	LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE (NOVA SCOTIA COMMUNITY COLLEGE – NSCC).....	6
2.4)	L'UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE (U-SA).....	7
3.	STRUCTURES DE SOUTIEN POUR LA FORMATION AUX ADULTES.....	7
3.1)	LITERACY NOVA SCOTIA.....	7
3.2)	AGENCE POUR L'APPRENTISSAGE / NOVA SCOTIA'S APPRENTICESHIP AGENCY.....	8
4.	LÉGISLATION SUR LA FORMATION DES ADULTES.....	8
B.	DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ.....	9
1.	ENTITÉS GOUVERNEMENTALES QUI SUPPORTENT LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ.....	9
2.	PROGRAMMES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ CHEZ LES INDIVIDUS.....	9
2.1)	LES PROGRAMMES DE LA DIVISION « EMPLOI NOUVELLE-ÉCOSSE ».....	9
2.2)	LA LIVRAISON DE SERVICES SUR LE TERRAIN.....	11
2.3)	LES PROGRAMMES DU MINISTÈRE DES SERVICES AUX COMMUNAUTÉS.....	11
3.	PROGRAMMES POUR LES EMPLOYEURS.....	12
3.1)	PROGRAMME D'EMPLOI NOUVELLE-ÉCOSSE.....	12
3.2)	PROGRAMMES <i>WORKPLACE INITIATIVES</i>	12
3.3)	PROGRAMME DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL.....	13
3.4)	AUTRE.....	13
4.	STRUCTURES DE SOUTIEN DANS LE DOMAINE DE L'EMPLOYABILITÉ.....	14
C.	POLITIQUES, STRATÉGIES.....	15
D.	SOURCES ET DOCUMENTS.....	16

VUE D'ENSEMBLE

En Nouvelle-Écosse, le principal ministère en charge de la formation des adultes et du développement de l'employabilité est le ministère du Travail et de l'Éducation Postsecondaire. Au sein de ce ministère, la Direction du Perfectionnement des Compétences chapeaute plusieurs divisions (éducation des adultes et emploi, entre autres) qui sont les plus directement concernées par le développement des compétences des adultes.

Pour l'éducation des adultes, il existe une administration publique spécifiquement dédiée à la coordination des programmes et des financements : l'École de Formation des Adultes de la Nouvelle-Écosse. Cette super-structure a été conçue afin de garantir une approche globale et rationnelle des services dans ce domaine.

Les programmes d'alphabétisation sont offerts par les groupes communautaires. Le rattrapage académique, lui, suit le Programme d'Apprentissage des Adultes, organisé en quatre niveaux. Les adultes peuvent suivre ces cours dans diverses structures (organismes communautaires, Collège communautaire, Université Sainte-Anne). Cependant, il est à noter que le premier niveau n'est pas offert en français, et que le quatrième niveau n'est offert qu'au Collège communautaire.

Hors du champ de la Division de l'Éducation des adultes, le développement des compétences des personnes en emploi ou en recherche d'emploi est assuré par des programmes qui sont administrés par la Division Emploi (essentiellement). Selon le statut et les besoins des individus, plusieurs programmes sont proposés.

Certains liens pourraient être faits entre les deux divisions, car certains objectifs sont communs aux deux structures ; par exemple, la Division de l'éducation des adultes a récemment entamé une réflexion sur la reconnaissance de compétences en employabilité, ce qui pourrait dans un premier temps favoriser l'accès à des programmes offerts par Emploi Nouvelle-Écosse, et dans un deuxième temps favoriser la participation des chercheurs d'emploi dans des programmes de formation aux adultes.

Le ministère des Services aux Communauté offre également du soutien et la possibilité de se former aux individus prestataires de l'aide au revenu. Ces services permettent surtout aux personnes de s'intégrer dans le rattrapage académique offert dans la province.

A. LA FORMATION DES ADULTES

1. ENTITÉS GOUVERNEMENTALES QUI ENCADRENT ET SUPPORTENT LA FORMATION AUX ADULTES : MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

Department of Labour and Advanced Education: <http://novascotia.ca/lae/>

Au sein de la **Direction du Perfectionnement des compétences** (Skills and Learning Branch), la Division éducation des adultes est en charge du financement, de la programmation (curriculum), de la coordination des programmes, de la formation et du soutien aux intervenants, et de la recherche pour soutenir les livreurs de services ainsi que l'École de Formation des Adultes de la Nouvelle-Écosse (Nova Scotia School for Adult Learning). Elle est également en charge de la reconnaissance des acquis et de la mobilité professionnelle.

Une autre division de la Direction du Perfectionnement des Compétences était impliquée jusqu'en 2014 : la Division Apprentissage. Une nouvelle agence a été créée et mise en place en juillet 2014, qui remplace l'apprentissage dans le giron de l'industrie. Le ministère en garde la responsabilité mais n'est plus impliqué au premier plan.

1.1. ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE EN CHARGE DES SERVICES : L'ÉCOLE DE FORMATION DES ADULTES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE (NOVA SCOTIA SCHOOL FOR ADULT LEARNING - NSSAL)

DESCRIPTION : La Nova Scotia School for Adult Learning (**NSSAL**) a été créée en 2001 pour coordonner les programmes de formation pour adultes. C'est la Loi sur l'Apprentissage des Adultes de 2010 (**Adult Learning Act**) qui a institué la NSSAL. Ces programmes vont de l'alphabetisation de base à l'obtention du diplôme d'études secondaires. La NSSAL administre également les tests de GED.

Les objectifs de la NSSAL sont :

- Coordonner les programmes sans frais d'admissibilité en anglais et en français, et s'assurer que ces programmes répondent aux besoins des apprenants adultes qui veulent suivre un cours, en alphabetisation de base, jusqu'à l'obtention du diplôme d'études secondaires. La NSSAL soutient l'offre formelle, non formelle et informelle d'éducation des adultes menant à un diplôme d'études secondaires.
- Élargir ses publics.
- S'assurer que ce que les gens apprennent sera reconnu et transférable d'un programme à un autre et de la province à une autre province.
- Donner aux adultes finissants un certificat d'études secondaires qui leur permettra de continuer leurs études, d'entrer en formation ou de se trouver du travail.
- S'assurer que le programme répond aux besoins des adultes qui viennent de plusieurs communautés différentes.
- (...)
- Aider la Nouvelle-Écosse à se doter d'une main d'œuvre compétente et compétitive.

La NSSAL coordonne les programmes suivants :

Alphabétisation des adultes / Improve your reading, writing and maths

Livreurs de service : groupes communautaires (community learning organizations). Pour participer, il faut être âgé de 19 ans ou plus, avoir été en dehors du système scolaire pendant un an ou plus.

Programme d'apprentissage pour adultes / Adult Learning Program (ALP)

Mêmes critères d'admission que le précédent.

Ce programme est organisé en 4 niveaux :

Le niveau 1 correspond à la 6e année. Livreur de service : groupes communautaires (community learning organizations). Ce service n'est pas offert en français. Seuls les organismes anglophones le proposent.

Le niveau 2 correspond à une 8e année. Livreur de service : groupes communautaires (community learning organizations)

Le niveau 3 correspond à une 10e année. Livreurs de service : groupes communautaires (community learning organizations) et le Collège Communautaire.

Le niveau 4 correspond à une 11e ou une 12e année. Il permet d'obtenir une « équivalence » (credential) de secondaire pour entrer dans une institution ou un programme postsecondaire, ou améliorer son employabilité. Ces cours peuvent être des crédits pour l'obtention du diplôme d'études secondaires pour adultes (Nova Scotia High School Graduation Diploma for Adults). Livreur de service : Collège Communautaire.

Pour tout savoir sur ce programme, consulter ce document ([PDF](#))

Pour les francophones, ce programme s'appelle Formation Générale des Adultes et est offert par l'Université Sainte-Anne.

Diplôme d'études secondaires pour adultes (High School Diploma for Adults)

Pour obtenir ce diplôme, il faut 12 crédits, qu'on peut aller chercher soit dans le programme d'apprentissage pour adultes (ALP) niveau 4 (au Collège Communautaire), soit dans les écoles secondaires pour adultes (Adult High Schools – voir plus bas – section 2.d) ou par correspondance (avec le ministère de l'Éducation), ou un mélange des trois. Pour appliquer, il faut être âgé de 19 ans ou plus, avoir été en dehors du système scolaire pendant un an ou plus. Ce diplôme est donc offert par le collège communautaire, l'université Sainte-Anne et les écoles secondaires pour adultes.

À consulter pour en savoir plus : ce document ([PDF](#))

GED

Test d'équivalence de diplôme de secondaire. Pour passer le test il faut être âgé de 19 ans ou plus, n'avoir aucun diplôme ou certificat de fin d'études secondaires ou de 12 année, être sorti du système d'enseignement public depuis au moins un an.

Le test du GED comprend 5 tests, en écriture, lecture, mathématiques, science et études sociales (social studies). Le test sera bientôt fait intégralement sur ordinateur.

Reconnaissance des acquis

À noter qu'un projet d'attestation de compétences est en cours : ce projet pilote s'appelle « Record of Achievement » et semble destiné aux adultes de faible niveaux, pour leur reconnaître des compétences en employabilité. 5 sites d'expérimentation.

2. STRUCTURES DE LIVRAISON DE SERVICES SUR LE TERRAIN POUR LA FORMATION AUX ADULTES

2.1) ORGANISMES D'APPRENTISSAGE COMMUNAUTAIRES / COMMUNITY LEARNING ORGANIZATIONS (ÉQUIVALENT FRANCOPHONE : ÉQUIPE D'ALPHABÉTISATION NOUVELLE-ÉCOSSE)

Les groupes communautaires offrent les services d'alphabétisation et les premiers niveaux (1, 2 et 3) du programme d'apprentissage pour adultes. Certains de ces organismes font la préparation au GED.

2.2) ÉCOLES SECONDAIRES POUR ADULTES (ADULT HIGH SCHOOLS)

Les écoles secondaires pour adultes sont sous la double coordination du ministère du Travail et de l'Éducation Post-secondaire et du ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite Enfance (via les conseils scolaires régionaux, pour ce ministère). Elles offrent des programmes à temps-plein, avec entrées en septembre, novembre, janvier et mars. Certaines écoles offrent des cours de soir. Deux périodes d'inscription : septembre et janvier.

2.3) LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE (NOVA SCOTIA COMMUNITY COLLEGE – NSCC)

DESCRIPTION : Le Nova Scotia Community College ([NSCC](#)) fait la livraison de programmes dans plusieurs écoles. Il a 13 sites (dont Darmouth, Yarmouth, Shelburne) et 6 centres d'apprentissage communautaire. Il rejoint plus de 25 000 étudiants par année et fournit la majorité de la formation technique et en apprentissage (apprenticeship) dans la province. Il a été créé en 2006 pour centraliser l'administration, le financement et l'organisation des programmes de formation spécialisée et professionnelle (avant sa création tout était éclaté en divers instituts et il y avait redondance). Il offre également des programmes de formation continue.

Le Collège Communautaire peut aussi offrir de la formation en milieu de travail ou en ligne.

Les programmes sont offerts à temps-plein ou à temps partiel.

Programme d'apprentissage pour adultes / Adult Learning Program (ALP)

Le NSCC offre le niveau 3 du programme de rattrapage académique (qui correspond à une 10e année) et le niveau 4 (qui correspond à une 11e ou une 12e année). Il permet d'obtenir une « équivalence » (credential) de secondaire pour entrer dans une institution ou un programme postsecondaire, ou améliorer son employabilité. Ces cours peuvent être des crédits pour l'obtention du diplôme d'études secondaires pour adultes (Nova Scotia High School Graduation Diploma for Adults). Livreur de service : le Collège Communautaire.

Programmes de formation technique et professionnelle

Offerts à temps-plein ou à temps partiel. Ces programmes techniques-métier sont disponibles sur les 13 campus, mais les formations peuvent être différentes d'un campus à l'autre. Le développement des programmes se fait en partenariat avec le milieu de travail. 92% des finissants trouvent un travail.

Il y a également 4 écoles spécialisées (School of Business, School of Health and Human Services, School of Applied Arts and New Media, School of Trades and Technology), et une école appelée « School of Access », qui offre les programmes suivants :

▲ Programme de transition pour les Afro-Canadiens :

Ce programme est destiné aux Afro-Néo-écossais qui ont quitté l'école secondaire avant l'obtention de leur diplôme et qui veulent l'avoir dans un programme « afro-centré ». Pour en savoir plus sur ce programme, consulter [cette page](#) ou [cette brochure](#).

▲ Programme « Connections études et carrière » (Academic and Career Connections – [voir la page](#))

Certificat en 1 an qui donne des crédits pour entrer dans d'autres cours du Collège. Pour être admissible il faut le diplôme de secondaire ou équivalent. Disponible à temps-partiel. Les cours offerts dans ce programme : Sciences de la santé (Infirmier, technicien en pharmacie, assistant dentaire, etc.) ou Sciences de la Technologie (électronique, construction...). Offre également des crédits en mathématiques, chimie, biologie, etc.

Programmes en apprentissage (apprenticeship)

Plus de 60 métiers sont reconnus dans ce cadre, la plupart faisant partie de Sceau Rouge ([voir la liste des métiers](#)).

L'apprentissage est destiné aux personnes qui ont terminé leurs études secondaires, ou qui ont une équivalence (éducation ou expérience) « acceptable ». Durée : 3 à 4 ans.

Voir les informations sur [Comment devenir apprenti](#)

2.4) L'UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE (U-SA)

L'U-SA offre le programme de Formation Générale des Adultes, pour les francophones. En plus de fournir un enseignement postsecondaire, l'U-SA a pour mandat d'offrir « des services de formation professionnelle et technique, d'éducation de base aux adultes et d'éducation permanente », dans le but de favoriser le « bien-être économique et social de la population acadienne et francophone » (art. 4,1 de la Loi sur l'Université Sainte-Anne). L'U-SA vient de développer un programme de soudage. C'est le premier programme-métier en français.

À noter qu'un Acadien ou un francophone peut aller dans une école publique francophone (administrée par le conseil scolaire acadien) pour prendre des cours et obtenir des crédits de la Formation Générale des Adultes de l'Université Sainte-Anne.

3. STRUCTURES DE SOUTIEN POUR LA FORMATION AUX ADULTES

3.1) LITERACY NOVA SCOTIA

LNS est l'organisme provincial qui regroupe les organismes en alphabétisation, depuis 1992. Ils font la promotion de l'alphabétisation et du développement des compétences, du réseautage, etc. Depuis 2010 leur mandat inclut l'ACE pour la main d'œuvre et en milieu de travail. Ils ont également un programme de formation continue et de certification pour les intervenants. LNS offre des bourses pour les apprenants (2 de 1500\$ et 3 de 500\$).

<http://www.ns.literacy.ca/>

3.2) AGENCE POUR L'APPRENTISSAGE / NOVA SCOTIAS'S APPRENTICESHIP AGENCY

Pour faire suite à la Division de l'Apprentissage du ministère du Travail et de l'Éducation Postsecondaire, une nouvelle agence a été créée en juillet 2014, qui replace l'apprentissage dans le giron de l'industrie.

Pour en savoir plus, consulter le [site de l'Agence](#)

✧ Les apprentis peuvent recevoir de l'assurance emploi et/ou un soutien financier pour les coûts reliés à leur formation.

Quelques mesures incitatives (soutien financier) pour les futurs apprentis et les employeurs :

- [Apprenticeship Job Creation Tax Credit](#) – pour les employeurs
- [Tradesperson's Tools Deduction](#) - \$500
- [Youth Apprentices](#) are exempted from registration fees.
- [Apprenticeship Incentive Grant](#) - \$1,000 (for all [Red Seal](#) trades)
- [Apprentice Progression Award](#) - \$750 (for all [designated trades](#))
- [Apprenticeship Completion Grant](#) - \$2,000 (for all [Red Seal](#) trades)
- [Apprentice Completion Award](#) - \$2,000 (for all [non-Red Seal](#) trades)

Source : <http://www.nsapprenticeship.ca/about/financial-assistance>

4. LÉGISLATION SUR LA FORMATION DES ADULTES

- [Adult Learning Act](#) (décembre 2010)
- [Apprenticeship and trades qualifications act](#) (2003)
- [Loi sur l'Université Sainte-Anne – Collège de l'Acadie](#) (2002)
- [Comunity colleges Act](#) (1995-96)
- [EducationAct](#)(1995-96)

B. DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ

1. ENTITÉS GOUVERNEMENTALES QUI SUPPORTENT LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ

1. Le principal ministère concerné est le ministère du Travail et de l'Éducation Postsecondaire (Labour and Advanced Education).

Deux divisions impliquées au sein de la Direction du Perfectionnement des Compétences :

- La Division Emploi (programmes décrits plus bas)
 - La Workplace Initiatives Division (pas de traduction connue) avec les programmes d'initiatives en milieu de travail (décrits plus bas)
2. Le ministère des Services aux Communautés (Department of Community Services) offre des services d'évaluation et de soutien à la formation pour les personnes qui reçoivent l'aide au revenu (voir plus bas).
 3. Le ministère du Développement Économique et Rural (Economic and Rural Development) offre également un service de soutien, pour les employeurs (voir plus bas).

Le 30 juin 2014, la Nouvelle-Écosse et le gouvernement fédéral ont signé l'Entente sur le Fonds pour l'Emploi (Canada-Nova Scotia Job Funds Agreement). La province aura 13.4 millions de dollars par an pendant six ans pour développer des services de formation et d'employabilité, via trois volets de financement. L'entente doit permettre d'aider les néo-écossais sans emploi ou en emploi avec de faibles niveaux de compétences à recevoir des services adaptés à leurs besoins. Pour la première année, la province a choisi de poursuivre les programmes existants en les ajustant au nouveau financement. Plus tard d'autres programmes pourraient être créés, surtout dans le troisième volet de financement, intitulé Services et soutiens à l'emploi. Beaucoup de groupes dépendent de ce volet, dont les organismes en alphabétisation.

Pour en savoir plus, [voir cette page](#)

2. PROGRAMMES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ CHEZ LES INDIVIDUS

2.1) LES PROGRAMMES DE LA DIVISION « EMPLOI NOUVELLE-ÉCOSSE »

Voir site [Employment Nova Scotia](#)

Programme « Développement des compétences »

« Skills Development » est un programme d'employabilité d'Employment Nova Scotia qui fournit de l'aide financière aux individus éligibles, afin qu'ils développent leurs compétences pour obtenir un emploi. Public : personnes sans emploi. Objectif : favoriser le développement de compétences (de base à avancées) en vue d'intégrer le marché du travail. Les participants sont ceux qui manquent de compétences nécessaires à l'obtention d'un travail et qui ont besoin de compétences (nouvelles ou supplémentaires) professionnelles. Le but est d'augmenter leurs possibilités d'intégrer le marché du travail. Ce programme s'adresse aux individus « job ready ». Ceci est déterminé par le conseiller en emploi, qui évalue essentiellement la motivation de l'individu (à prendre des cours, à trouver du travail) et la faisabilité de son projet : c'est au cas par cas. Ceux qui demandent ce programme doivent participer à une formation à temps plein, dans une structure publique ou privée. Ce programme peut donc financer un retour à l'école

POUR INFO : en 2008 un programme pilote a été expérimenté (partenariat NSSAL-NSCC-fédéral) pour créer des liens entre adultes apprenants et monde du travail (assistant(e) en soins spécialisés). [Voir le document PDF.](#)

pour compléter un secondaire V aussi bien qu'un programme universitaire, par exemple. Cela doit aboutir à un certificat qui donne du travail. Une très grande partie des demandeurs veulent aller au collège. Il y a beaucoup de demandes pour les métiers. Pour bénéficier du programme il faut être sans emploi (toucher l'assurance emploi ou en être sorti dans les trois dernières années précédant la demande), ou alors avoir été en congé parental ou de maternité dans les 5 années précédentes et ne pas avoir retrouvé de travail depuis. « D'autres critères peuvent s'appliquer ». Les individus qui participent à ce programme doivent contribuer financièrement à leur formation. La demande doit être approuvée avant que la personne commence sa formation. Cette demande s'accompagne d'un *plan de retour au travail* (« Return to Work Action Plan ») qui est conçu avec un « case manager » de Careers Nova Scotia.

Skills development est le programme le plus actif parmi tous ceux offerts par Emploi Nouvelle-Écosse. Environ 3 000 personnes en bénéficient chaque année. *C'est le programme qui peut le plus être adapté aux besoins de l'approche intégrée.*

Programme « Compétences Plus »

« SKILLS UP ! » est un programme d'employabilité qui fournit une aide financière aux Afro-Néo-Ecossais, en vue de les aider à obtenir la formation dont ils ont besoin pour avoir un travail (alphabétisation de base, acquisition de compétences – peut inclure de la formation à temps partiel) ; il est possible de bénéficier de ce programme si l'on est en emploi, pourvu qu'on n'ait pas de diplôme de secondaire ou qu'on n'ait pas les compétences pour trouver un « bon travail ». Ce programme est financé par l'Entente sur le Marché du Travail. Il est destiné aux Afro-Néo-Ecossais qui ne sont pas éligibles à l'Assurance-Emploi et qui sont sortis de l'école depuis au moins un an. Ce programme ne finance que les formations à un travail spécifique (comme celles offertes dans les collèges communautaires), ou les cours de remise à niveau offerts par la School of Adult Learning. Les participants doivent contribuer financièrement. L'accord de financement peut être de courte ou longue durée (jusqu'à trois ans) selon le « business plan » local d'Emploi NE et selon le Plan de Retour à l'Emploi du participant. [idem que plus haut pour ce plan d'action]. Lié au LMA. Ce programme se poursuit grâce à la nouvelle Entente Canada-Nouvelle-Écosse sur le Fonds pour l'Emploi (3^e volet).

Programme pour les chômeurs saisonniers ou temporaires

« Seasonal Feepayer Support » : programme pour travailleurs saisonniers ou temporairement sans emploi qui veulent suivre une formation pendant leur période d'inactivité et pendant qu'ils reçoivent leur assurance-emploi. Ils ne reçoivent pas d'argent pour les coûts reliés à leur formation. La formation, dans le cadre de ce programme, est destinée à augmenter l'employabilité de la personne. Elle n'a donc pas l'obligation d'être liée à l'activité professionnelle du participant. Mais il ne faut pas que cette formation empêche la personne de retourner au travail. Pour que la demande soit admissible il faut également que la formation ne puisse pas être offerte ou financée par l'employeur. Les formations éligibles sont par exemple des cours de développement professionnel de courte durée, des formations sur-mesure, de la remise à niveau ou autres formations reliées au travail. Pour ce programme il n'est pas nécessaire d'avoir un Plan de Retour au Travail.

Partenariat pour la création d'emploi

« Job Creation Partnership » est un programme d'emploi qui soutient les projets qui fournissent une expérience de travail, si celle-ci rehausse les compétences de travail de l'individu éligible. L'objectif est d'améliorer les perspectives d'emploi de l'individu. Les activités du projet doivent également bénéficier à la communauté. Les bénéficiaires de ce programme sont à la fois les individus et les organismes (communautaires, entreprises, municipalités, conseils de bande, institutions éducatives ou de santé, etc.). Les individus ainsi financés le sont pour une période courte (contrats de travail de six mois, environ, max.). Le salaire vient de l'assurance chômage. Ce sont surtout des OSBL qui bénéficient de ses postes (ex : organisation d'un festival en été, etc.)

Consulter la source des informations relatives aux programmes d'Emploi Nouvelle-Écosse : [site web](#)

Programme “Works for You”

Soutient les projets provinciaux qui favorisent le « job readiness » des personnes concernées par le LMA. Ces projets doivent aider les personnes à intégrer la main d'œuvre (intégrer ou réintégrer les gens dans des emplois durables et

assurables). La poursuite du programme est assurée par la nouvelle Entente Canada-Nouvelle-Écosse sur le Fonds pour l'Emploi (3^e volet).

À retenir : Pour bénéficier des programmes et des services, les chercheurs d'emploi doivent rencontrer un « case manager » dans un bureau de Careers Nova Scotia Centre (CNSC).

2.2) LA LIVRAISON DE SERVICES SUR LE TERRAIN

La livraison de services en emploi sur le terrain est assurée par les centres d'emploi (« Careers Nova Scotia Centers »). Emploi Nouvelle-Écosse finance 50 centre d'emploi, parmi lesquels 2 offrent des services en français. Le ministère soustrait ce service à des organismes, des entreprises, des municipalités, des établissements d'enseignement, etc. Ce sont eux qui embauchent les conseillers en emploi.

Les infrastructures des Centre de Carrière sont financées par le Careers Nova Scotia Centers Management Program.

La majorité de ces centres de carrière offre des services complémentaires sous forme d'ateliers (écriture de CV, technique de recherche d'emploi, etc.) grâce au financement offert dans le cadre du Careers Nova Scotia Centres Services Program (CNSCS).

De plus, un troisième programme « Careers Nova Scotia Centres Work Activity Program (CNSCW) offre un financement opérationnel pour les activités reliées à l'emploi pour les Néo-écossais qui ont des barrières à l'emploi. Les organismes financés sont au nombre de 6 : Horizon Achievement Work Activity Program, Futureworx Work Activity Program, Solutions Learning Center Work Activity Program, Metroworks Activity Program, Peopleworx Work Activity Program et le South Shore Work Activity Program.

Pour en savoir plus, consulter ce [site web](#)

2.3) LES PROGRAMMES DU MINISTÈRE DES SERVICES AUX COMMUNAUTÉS

Services d'évaluation

L'évaluation à l'employabilité

Elle vise à vérifier que les individus peuvent participer à des activités d'employabilité : fait une évaluation des leviers et barrières qui peuvent influencer le retour en emploi ou en formation, identifie les autres évaluations à faire et fait un plan d'action global pour l'employabilité.

Reconnaissance des acquis

Elle vise à aider les individus à identifier leurs compétences, dans le but de les préparer à leurs futures entrevues d'embauche, leur travail, leur bénévolat ou leurs autres expériences de vie.

Going to School

Permet de continuer à toucher l'aide au revenu pendant une formation si l'individu va chercher une 12^e année ou plus, ou si il/elle fait une formation pour développer des compétences pour un emploi visé, si il/elle participe à un programme postsecondaire qui dure deux ans ou moins, si il /elle participe à un programme postsecondaire qui dure plus de deux ans et qu'il/elle est [membre de Career Seek Program](#).

Pour bénéficier de cette mesure, il faut que l'individu et son « caseworker » se soient entendus (...).

Programme Educate to work

Ce programme permet aux bénéficiaires de l'aide au revenu de suivre des programmes de base au Collège communautaire. Le gouvernement paie les frais d'inscription et les livres. Le plan d'action de l'individu doit prouver que le retour aux études l'aidera à trouver du travail. Et encore faut-il être accepté par le collège : c'est selon le parcours de l'individu.

Pour en savoir plus, consulter [cette page](#)

Voir également d'autres programmes du ministère des Services aux communautés :

http://novascotia.ca/coms/employment/employment_services/EmployabilityRelatedExpen.html

3. PROGRAMMES POUR LES EMPLOYEURS

3.1) PROGRAMME D'EMPLOI NOUVELLE-ÉCOSSE

Programme TREMLIN

[\(En anglais\) Programme START](#) : l'objectif de ce nouveau programme est d'encourager les employeurs à embaucher des néo-écossais qui ont besoin d'une expérience de travail ; le programme soutient l'embauche d'apprentis également. Cette mesure aide les entreprises qui veulent embaucher des personnes prêtes à l'emploi. Les personnes éligibles sont celles qui sont

- sans emploi, ou
- qui sont des apprentis potentiels dans une catégorie sous-représentée comme les femmes dans les métiers non-traditionnels, les afro-néo-écossais, les autochtones, ou les personnes handicapées, ou
- qui sont des apprentis potentiels en milieu rural ou
- les finissants internationaux éligibles (??)

Le programme START cible les PME. Les individus doivent faire un Plan de Retour au Travail.

NB : le programme est géré par Emploi Nouvelle-Écosse, mais c'est la division Workplace Initiatives qui en fait la promotion. Ce programme est désormais financé grâce à la nouvelle Entente Canada-Nouvelle-Écosse sur le Fonds pour l'Emploi (2^e volet).

3.2) PROGRAMMES *WORKPLACE INITIATIVES*

Initiatives d'éducation en milieu de travail (*Workplace Education*)

Ces initiatives font la promotion de l'apprentissage au travail et soutient le développement de la main d'œuvre par l'augmentation des compétences. Une équipe de coordonnateurs répartie sur tout le territoire offre des conseils pour faire une estimation des besoins de formation, faire des demandes de financement, etc.

** Le site insiste sur le fait que les programmes mis en œuvre dans le cadre de ces initiatives sont étroitement liés aux besoins de l'entreprise et des employés, et donne des exemples de domaines de formations possibles : utilisation de documents, communication, informatique, travail d'équipe, résolution de problème, lecture, calcul. C'est basé sur les compétences essentielles.

[Voir en ligne](#)

One Journey Work and Learn

Fruit d'un partenariat entre le ministère, l'industrie et la communauté, ce programme permet de développer les compétences et l'employabilité des personnes sans emploi ou en sous-emploi là où il y a une pénurie de main d'œuvre identifiée. Ce partenariat existe depuis 1999. Secteurs concernés jusqu'à présent : tourisme et hôtellerie, installation de plancher, industrie automobile, soins à domicile, service à la clientèle, centres d'appel, camionnage, assistance en soins spécialisé.

Fonctionnement : le secteur identifie la pénurie de compétences et accepte d'embaucher tous les candidats éligibles qui réussiront le programme. Les individus qui touchent l'aide au revenu doivent détenir une « évaluation d'employabilité¹ » et un Plan d'Action. Ce programme est désormais financé par la nouvelle Entente Canada-Nouvelle-Écosse sur le Fonds pour l'Emploi (2^e volet).

Pour en savoir plus sur ce programme, consulter cette [page web](#).

Plus de programmes : <http://www.nsworkplaceeducation.ca/>

3.3) PROGRAMME DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

Programme « Workplace innovation and productivity incentive ([WIPSI](#)) : Pour encourager les entreprises à investir dans le développement des compétences de leurs employés et gestionnaires, pour augmenter la productivité. Sont éligibles : entreprises, associations industrielles, syndicats du secteur privé. Ne sont pas éligibles : les entreprises de vente en gros ou au détail, le secteur du logement et de restauration (food service). Projets admissibles : Achat de formation à une institution de formation formelle ou fournisseur interne ou externe qualifié ; Frais d'inscription et de cours ; Formation internationale ; formation qui mène à une certification ; Formation qui soutient la diversité au travail ; autre. Ce programme est désormais financé par la nouvelle Entente Canada-Nouvelle-Écosse sur le Fonds pour l'Emploi (1^e volet).

3.4) AUTRE

Programme pour les conseils sectoriels (Sector Council Program), de la division Workplace Initiatives

Ce programme offre du financement pour les conseils sectoriels (ou organismes apparentés) pour soutenir une approche pilotée par l'industrie dans le développement des **ressources humaines, l'attraction et la rétention, et la formation** (« attraction and retention and training »). Plus précisément, le programme vise à s'assurer que les PME ont accès à l'expertise, les ressources et le soutien nécessaire dans le domaine des RH. Les conseils sectoriels retenus signent un accord de partenariat/financement d'une durée de trois ans avec le ministère. Objectif : répondre aux défis du marché du travail pour avoir un impact positif, à long terme et quantifiable. Ce programme a trois priorités :

✦ **Planification RH** : par exemple, création et diffusion d'informations sur le marché du travail pour soutenir les prévisions de l'offre et de la demande en ressources humaines; recherche sur les pratiques prometteuses; préparer l'industrie au changement et à l'innovation.

✦ **Attraction et rétention** : par exemple, l'attraction et la rétention des groupes les moins représentés, activités liées au développement d'une culture d'apprentissage en milieu de travail, favoriser la capacité de l'industrie à recruter et retenir une main d'œuvre qualifiée. Autres exemples : augmenter les opportunités de formation par apprentissage, la planification de carrière, l'attraction des jeunes, la reconnaissance des acquis.

✦ **Formation** : formation en compétences essentielles, développement de compétences, formations en gestion/leadership, santé et sécurité, marketing et communication.

Pour en savoir plus, consulter cette [page web](#).

1

Fait partie d'une gamme d'évaluations offertes aux personnes qui touchent l'aide au revenu, par des Techniciens en évaluation de carrière. Ceux-ci utilisent des outils formels et informels. L'évaluation d'employabilité (NSEA) est obligatoire quand on veut avoir des services d'aide à l'emploi. En savoir plus c'est possible [ici](#).

4. STRUCTURES DE SOUTIEN DANS LE DOMAINE DE L'EMPLOYABILITÉ

Conseil de développement économique de la Nouvelle-Ecosse

« Le CDÉNÉ est un organisme à but non lucratif qui se dévoue à l'amélioration du bien-être économique et de la qualité de vie des Acadiens, Acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse. Grâce à notre leadership innovateur dans le développement économique et l'employabilité, la communauté acadienne et francophone, forte de son héritage culturel et linguistique, réalise son plein potentiel économique. »

C. POLITIQUES, STRATÉGIES

- [Plan stratégique 2009-2013 « labour and advanced education »](#)
- [Tisser les liens: notre cadre stratégique de prospérité sociale \(2010\)](#) : c'est une politique sur la prospérité; elle "reconnaît l'apport de l'éducation dans l'atteinte de cet objectif de prospérité et propose de créer des occasions permettant à la population d'acquérir « useful skills, knowledge, and experience that contribute to their personal growth throughout their lives ». (Tiré de Baril p.46)
- *JobsHere is the plan to grow the economy of Nova Scotia* : politique de développement économique; elle "possède une orientation sur l'apprentissage, dans une perspective d'adéquation des compétences de la main-d'œuvre par rapport aux emplois. Cette orientation se précise dans des mesures créant des occasions d'apprentissage et encourageant l'investissement dans la formation » (Tiré de Baril p.48) Le gouvernement y a consacré 200 millions de dollars : c'est le « pilier de croissance économique du dernier gouvernement néo démocrate » (M. Hope-Simpson). Pour un aperçu de montants versés aux différents axes du plan (développer les compétences, favoriser la productivité et l'innovation et aider les entreprises à être plus compétitives), lire ce [communiqué du ministère des Finances](#) à l'époque.
- *Innovative Nova Scotia* : politique de développement de l'innovation : "orientation touchant au développement des ressources humaines." (Tiré de Baril p.48)
- La « [Stratégie sur la main-d'œuvre de la Nouvelle-Écosse](#) » a découlé directement de la stratégie jobsHere/emploisci. La dernière page du document en annexe présente les initiatives et les programmes de cette stratégie dont la plupart existent toujours.
- [Possibilités pour une prospérité durable](#) : une politique de développement de la prospérité qui met de l'avant l'importance de soutenir de développement des compétences dans les entreprises. (Tiré de Baril p. 48)
- [Politique de développement communautaire de la Nouvelle-Écosse](#)

D. SOURCES ET DOCUMENTS

[Department of Labour and Advanced Education](#)

[Department of Economic and Rural Development](#)

[Department of Education](#)

[Department of Community Services](#)

[Nova Scotia School for Adult Learners](#)

[Nova Scotia Community College](#)

L'évolution des systèmes éducatifs : rapports du Canada : Conseil des ministres de l'éducation (Canada) en collaboration avec la Commission canadienne pour l'UNESCO (2008) – [Document PDF](#)

Suggestions de lecture

[Annual Accountability Report for the Fiscal Year 2012-2013](#) pour voir les résultats se rapportant aux divers indicateurs de rendement, dont plusieurs s'inscrivent dans la stratégie de développement de la main-d'œuvre.

[Enhancing program quality : standards for community-based adult literacy programs](#) / prepared by Jo-Ann Campbell for the Quality Standards Committee in partnership with the Nova Scotia Provincial Literacy Coalition and the Adult Education Section of the Department of Education and Culture. Ed : Nova Scotia Provincial Literacy Coalition